Le pouvoir d'achat selon l'Insee

Comment il est entré dans le titre des comptes de la Nation

François Geerolf

Première version : septembre 2025
Version révisée : octobre 2026

Depuis une douzaine d'années, le titre de l'Insee Première qui présente chaque printemps les comptes de la Nation a une forme fixe : le PIB d'un côté, le pouvoir d'achat des ménages de l'autre. Ce document de travail montre que cette place est récente. On reconstitue pour cela la série complète des présentations annuelles des comptes de la Nation, des comptes de 1967 à ceux de 2025, et l'on y compte les occurrences de l'expression « pouvoir d'achat ». Dans le texte, l'expression est quasi absente jusqu'au milieu des années 1970, s'installe avec les chocs pétroliers, recule de 1988 à 2006, puis remonte avec le débat de 2007-2008 sur sa mesure. Dans les titres, en revanche, elle est absente des vingt-quatre éditions parues de 1989 à 2012, que l'année soit bonne ou mauvaise, et même au plus fort de la controverse de 2007. Elle y entre en mai 2013 et y figure depuis presque chaque année. Le titre retient alors la mesure agrégée, plus favorable d'un demi-point que la mesure par unité de consommation, que l'Insee présente pourtant comme celle du pouvoir d'achat « au niveau individuel ». Placer chaque année au rang du PIB un indicateur dont la méthode, de l'aveu même de l'Insee, « n'est pas décrite dans les manuels internationaux » est donc une convention de communication récente.

[Présentation HTML] [Présentation PDF] [Article HTML]

Introduction

Chaque printemps, l'Insee publie les comptes de la Nation de l'année écoulée, dans un *Insee Première* de quatre pages qui en donne la lecture officielle. Depuis une douzaine d'années, le titre de cette publication a une forme fixe, à deux volets : « Le PIB ralentit mais le pouvoir d'achat des ménages accélère », « Le PIB croît légèrement, le pouvoir d'achat se stabilise ». Le pouvoir d'achat y est ainsi devenu, à égalité avec le PIB, le résumé de l'année économique, et le chiffre qu'annonce le titre sert ensuite de référence dans le débat public, par exemple pour opposer « la réalité des chiffres » au « ressenti » des ménages (voir Geerolf (2024)). On pourrait croire qu'il en a toujours été ainsi, mais ce n'est pas le cas.

La mesure du pouvoir d'achat fait pourtant débat depuis longtemps. Au milieu des années 2000, l'écart entre le pouvoir d'achat mesuré et le pouvoir d'achat ressenti, nourri par le passage à l'euro, est au centre de la controverse publique : le Cnis y consacre une de ses chroniques (Cnis 2006), l'Insee un dossier de *L'économie française* (Accardo et al. 2007). Le thème domine la campagne

présidentielle de 2007, où Nicolas Sarkozy se présente comme le « président du pouvoir d'achat ». En 2008, deux rapports lui sont consacrés à quelques semaines d'intervalle : celui de Philippe Moati et Robert Rochefort pour le Conseil d'analyse économique (Moati et Rochefort 2008), puis celui de la commission présidée par Alain Quinet (Quinet 2008), qui recommande notamment de publier le pouvoir d'achat par unité de consommation. L'année suivante, le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi étend à l'ensemble de la statistique publique cette « perspective ménages » (Stiglitz, Sen, et Fitoussi 2009). Le débat est revenu avec la crise des Gilets jaunes en 2018, puis avec l'inflation de 2022-2023. Ces controverses portent presque toujours sur la mesure elle-même : l'indice de prix, les effets qualité, le logement, la définition du revenu.

Ce document de travail [1] pose une question plus simple, en amont de ces débats : quelle place l'Insee donne-t-il lui-même au pouvoir d'achat dans sa publication annuelle de référence, et depuis quand ? Pour y répondre, on reconstitue la série complète des présentations annuelles des comptes de la Nation, des comptes de 1967 à ceux de 2025, soit 56 publications : le rapport paru dans *Études et conjoncture*, les articles d'*Économie et Statistique*, puis les 38 *Insee Première* parus depuis avril 1989. Pour chacune, on relève le titre, le directeur de la publication, et le nombre de fois où l'expression « pouvoir d'achat » apparaît dans le texte, rapporté à sa longueur.

Trois résultats en ressortent. Tout d'abord, dans le texte, l'expression est d'abord quasi absente : une occurrence dans les 172 pages du rapport sur les comptes de 1967, aucune de 1969 à 1971. Elle s'installe entre 1975 et 1979, avec les chocs pétroliers, d'abord à propos des salaires, et revient ensuite chaque année. Sa fréquence retombe de 1988 à 2006, remonte dans les éditions de 2008 et 2009, dans le sillage des rapports sur sa mesure, puis de nouveau à partir de 2012 : vue sur soixante ans, la place qu'elle occupe aujourd'hui dans le texte n'est donc pas sans précédent. Ensuite, et c'est le point le plus frappant, pendant un quart de siècle, le pouvoir d'achat est commenté dans le texte mais ne figure dans aucun titre : pas une seule fois dans les 24 *Insee Première* parus d'avril 1989 à mai 2012, que l'année soit bonne ou mauvaise. Enfin, la rupture est nette et datée : le pouvoir d'achat entre dans le titre en mai 2013 et figure depuis dans 13 des 14 éditions. La seule exception est l'édition sur 2022, une année où le pouvoir d'achat par unité de consommation recule.

Ces résultats ne disent rien, en eux-mêmes, de la qualité de la mesure. Ils montrent en revanche que ce qui apparaît aujourd'hui comme une évidence, le pouvoir d'achat placé au même rang que le PIB dans la présentation des comptes de la Nation, est une convention récente, et une convention de communication plutôt qu'une règle de la comptabilité nationale. On rappelle d'abord ce que l'Insee entend par pouvoir d'achat, et comment ses publications sur le sujet ont accompagné les controverses publiques, dont celle de 2007, qui vise directement la statistique publique. On présente ensuite la série, puis ses deux grandes périodes, avant et après 2013. Sans esprit de polémique, on distingue dans la dernière partie ce que cette série établit et ce qu'elle suggère seulement.

1 Une définition comptable, une « pédagogie » qui suit les controverses

Dans les publications de l'Insee, le pouvoir d'achat est d'abord celui du revenu disponible brut de l'ensemble des ménages : la part du revenu qui reste à leur disposition pour consommer et épargner, une fois déduits les prélèvements sociaux et fiscaux, rapportée au prix de leur dépense

1. Une première version de ce texte date de septembre 2025 ; la présente version a été révisée en octobre 2026. Le texte prolonge un constat fait dans les slides de « Mesurer « le » pouvoir d'achat » (Geerolf 2024), à savoir que le pouvoir d'achat n'entre dans le titre des comptes de la Nation qu'avec les comptes de 2012. Les sources et la méthode de comptage sont décrites en annexe ; une présentation accompagne ce texte.

de consommation (Insee 2011). Son évolution est, à peu de chose près, la différence entre celle du revenu et celle des prix. À la suite des rapports de 2008, deux mesures s'y sont ajoutées : le pouvoir d'achat par unité de consommation, qui tient compte de la croissance de la population et de la taille des ménages, et celui du revenu « arbitrable », une fois déduites les dépenses dites « pré-engagées ».

La définition n'a guère changé. La manière dont l'Insee la présente, si (Table 1). Jusqu'au milieu des années 2010, il la décrit comme une définition « précise, harmonisée sur le plan international », y compris en 2007, l'année où le président de la République dénonce des « indices des prix qui ne veulent rien dire ». En 2019, au lendemain de la crise des Gilets jaunes, il évoque au contraire « l'absence de définition partagée de ce terme ». En 2025, il écrit que la méthode « n'est pas décrite dans les manuels internationaux ». Entre ces dates, ce n'est donc pas la mesure qui a changé, mais le statut que l'Insee lui reconnaît : d'une définition présentée comme harmonisée au niveau international, on est passé à une méthode qui, de l'aveu même de l'institut, « peut donc faire débat ».

Tableau 1. Ce que l'Insee dit de sa définition du pouvoir d'achat, et ce qu'en dit le président de la République en 2007.

Année	Source	Ce qu'elle dit de la mesure
2007	*L'économie française* (Accardo et al. 2007)	« Le cadre de la comptabilité nationale présente le mérite d'en fournir une définition précise, harmonisée sur le plan international »
2007	**Nicolas Sarkozy**, université d'été du Medef, 30 août (Sarkozy 2007c)	« Je ne veux plus qu'on se moque des Français avec des indices des prix qui ne veulent rien dire, qui ne mesurent pas le coût de la vie, qui n'ont aucun rapport avec la réalité vécue par les ménages »
2011	*L'économie française* (Insee 2011)	« Le cadre global et cohérent de la comptabilité nationale a le mérite d'en fournir une définition précise, sur des bases harmonisées au plan international »
2014	*Pour comprendre… Le pouvoir d'achat et l'indice des prix* (Insee 2014)	« Les statistiques sur le pouvoir d'achat sont tirées des comptes nationaux. Ceux-ci fournissent une image globale de l'activité économique du pays, harmonisée sur le plan international »
2019	*L'économie française* (Billot et Bourgeois 2019)	« le pouvoir d'achat suscite des controverses récurrentes, en partie liées à l'absence de définition partagée de ce terme »
2025	Blog de l'Insee (Hauseux et Houriez 2025)	« la méthode pour mesurer le pouvoir d'achat n'est pas décrite dans les manuels internationaux, elle peut donc faire débat »

L'Insee a aussi publié, depuis cinquante ans, une série de textes de « pédagogie » ou de méthode sur l'indice des prix et le pouvoir d'achat. Leur calendrier n'est pas régulier : la plupart paraissent dans l'année ou les deux années qui suivent une controverse publique (Figure 1, Table 2). La préface de la première édition de *Pour comprendre l'indice des prix*, signée en 1976 par Edmond Malinvaud, alors directeur général, en donne le ton : la confusion entre le mouvement des prix et les autres raisons d'augmentation des budgets produit « les malentendus qui font des indices de prix un sujet de controverses passionnées » (Vacher 1976). Aux États-Unis, la commission Boskin conclut en 1996

que l'indice des prix surestime l'inflation ; l'Insee examine la question pour la France en 1997 et en 2000, et réédite *Pour comprendre l'indice des prix* en 1998 (Lequiller 1997 ; Insee 1998 ; Magnien et Pougnard 2000). Après 2002, l'écart entre l'inflation mesurée et l'inflation perçue au moment du passage à l'euro, puis la contestation de l'indice par la grande distribution, conduisent l'Insee à réunir la presse en février 2004 sur « l'indice des prix et le pouvoir d'achat », et à publier la seule évaluation d'ensemble des ajustements de qualité (Insee 2004 ; Guédès 2004). La campagne de 2007 et les rapports de 2008 (Section 2) donnent lieu au dossier de *L'économie française* de 2007, consacré à « la mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages » (Accardo et al. 2007), puis aux travaux de ventilation du compte des ménages par catégorie et à l'encadré de 2011 sur le revenu « arbitrable » (Accardo et al. 2009 ; Insee 2011). La crise des Gilets jaunes est suivie, en quelques mois, d'une lettre du directeur général à un essayiste qui dénonçait un « grand mensonge » sur le pouvoir d'achat, rendue publique par *Marianne* (Tavernier 2018 ; Nathan 2018), d'un dossier de presse (Insee 2019), d'un dossier de la *Note de conjoncture* (Arion et al. 2019) et d'un nouveau dossier de *L'économie française* (Billot et Bourgeois 2019). Les critiques d'Emmanuel Todd, début 2020, sont suivies d'un billet sur la place du logement dans l'indice des prix (Ourliac 2020) ; deux autres billets portent sur l'écart entre les chiffres et le ressenti (Blanchet 2020) et sur l'immobilier (Blanchet, Lin, et Meslin 2021). Enfin, après l'inflation de 2022-2023, deux billets du blog de l'Insee, en 2024 et en 2025, discutent la mesure du pouvoir d'achat et son ressenti (Tavernier 2024 ; Hauseux et Houriez 2025). La « pédagogie », autrement dit, suit la controverse plus qu'elle ne la précède.

FIGURE 1. Publications de l'Insee sur l'indice des prix et le pouvoir d'achat, et controverses publiques (zones grisées). Les numéros renvoient au tableau qui suit.

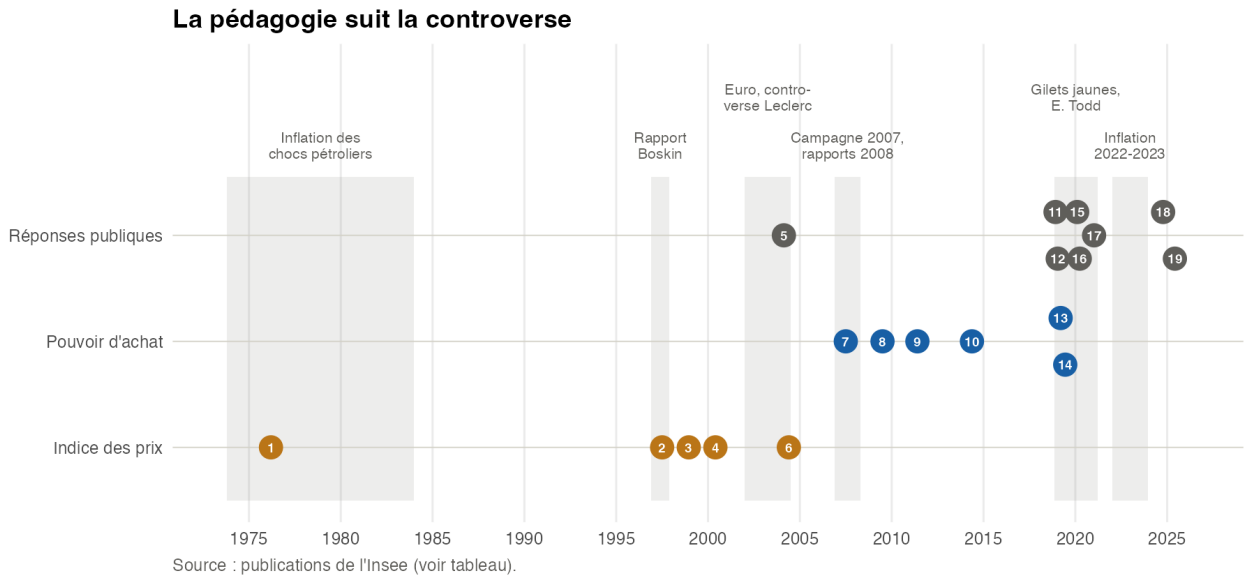

TABLEAU 2. Publications de l'Insee sur l'indice des prix et le pouvoir d'achat.

N°	Date	Publication	Contexte
1	1976	J. Vacher, « Pour comprendre l'indice des prix », préface d'E. Malinvaud	Inflation des chocs pétroliers
2	1997	F. Lequiller, « L'indice des prix à la consommation surestime-t-il l'inflation ? », Économie et Statistique	Rapport Boskin

Tableau 2. Publications de l'Insee sur l'indice des prix et le pouvoir d'achat.

N°	Date	Publication	Contexte
3	décembre 1998	« Pour comprendre l'indice des prix », édition 1998	Rapport Boskin
4	2000	F. Magnien et J. Pougnard, « Les indices à utilité constante », Économie et Statistique	Rapport Boskin
5	février 2004	Petit-déjeuner de presse « Indice des prix, pouvoir d'achat »	Passage à l'euro, controverse Leclerc
6	2004	D. Guédès, « Impact des ajustements de qualité dans le calcul de l'indice des prix à la consommation »	Passage à l'euro, controverse Leclerc
7	2007	J. Accardo et al., « La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages », L'économie française	Campagne de 2007, rapports de 2008
8	2009	J. Accardo et al., « Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux », L'économie française	Suites des rapports de 2008
9	2011	Encadré « Du pouvoir d'achat du revenu disponible au pouvoir d'achat du revenu arbitrable par unité de consommation », L'économie française	Suites des rapports de 2008
10	mai 2014	« Pour comprendre… Le pouvoir d'achat et l'indice des prix »	
11	décembre 2018	Lettre du directeur général à P. Herlin et note de lecture	Gilets jaunes, E. Todd
12	janvier 2019	Dossier de presse « Comprendre le calcul du pouvoir d'achat »	Gilets jaunes, E. Todd
13	mars 2019	Note de conjoncture, « Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages ? »	Gilets jaunes, E. Todd
14	juin 2019	S. Billot et A. Bourgeois, « Quelle(s) mesure(s) du pouvoir d'achat ? », L'économie française	Gilets jaunes, E. Todd
15	février 2020	B. Ourliac, « Mais si, l'Insee prend bien en compte le logement dans l'inflation ! », blog de l'Insee	Gilets jaunes, E. Todd
16	mars 2020	D. Blanchet, « Pouvoir d'achat et inégalités : les chiffres et le ressenti sont-ils aussi divergents qu'on le dit ? », blog de l'Insee	Gilets jaunes, E. Todd
17	janvier 2021	D. Blanchet, V. Lin et O. Meslin, « Évaluer l'impact de l'immobilier sur les niveaux de vie », blog de l'Insee	Gilets jaunes, E. Todd
18	octobre 2024	J.-L. Tavernier, « Peut-on mesurer le ressenti des phénomènes économiques et sociaux ? », blog de l'Insee	Inflation 2022-2023
19	juin 2025	Y. Hauseux et G. Houriez, « Comment mesurer l'évolution du pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages ? », blog de l'Insee	Inflation 2022-2023

2 2007 : « le président du pouvoir d'achat »

En 2007, la mesure du pouvoir d'achat devient un enjeu politique de premier plan, et la statistique publique est directement mise en cause. Les arguments étaient prêts depuis deux ans. En février

2005, dans *Les Échos*, Henri Guaino, qui sera ensuite la plume du candidat puis du président Nicolas Sarkozy, jugeait qu'utiliser le salaire moyen déflaté par l'indice des prix pour affirmer que le pouvoir d'achat augmente « relève de l'escroquerie intellectuelle ». Avec la bulle immobilière et « l'introduction de l'euro qui perturbe pour longtemps la perception des valeurs monétaires », l'indice « ne mesure plus, même approximativement, l'inflation » ; il sert « plus souvent à accroître l'illusion monétaire qu'à la dissiper » (Guaino 2005).

Pendant la campagne, Nicolas Sarkozy se présente comme le « président du pouvoir d'achat » (Delaigue et Ménia 2010). Élu, il déclare le 20 juin 2007, devant les parlementaires de la majorité, vouloir remettre « au premier plan du débat politique » « les mots pouvoir d'achat », qui « étaient devenus tabous » : « Faire croire que l'euro n'a pas fait monter les prix et que depuis 25 ans l'augmentation des salaires couvre l'inflation, c'est parfaitement ignorer la réalité quotidienne de dizaines de millions de Français » (Sarkozy 2007a). Ce sont les arguments de 2005.

La statistique publique est ensuite visée nommément. Le 11 juillet 2007, la lettre de mission adressée à la ministre de l'Économie lui demande d'engager « une réflexion sur notre appareil statistique, notamment l'indice des prix et les chiffres du chômage », pour que les statistiques « reflètent réellement la réalité vécue par les Français » (Sarkozy 2007b). Le 30 août, à l'université d'été du Medef à Jouy-en-Josas, le président lance : « Je ne veux plus qu'on se moque des Français avec des indices des prix qui ne veulent rien dire, qui ne mesurent pas le coût de la vie, qui n'ont aucun rapport avec la réalité vécue par les ménages »[2] (Sarkozy 2007c). En octobre, le directeur général de l'Insee, Jean-Michel Charpin, est limogé et remplacé par Jean-Philippe Cotis ; son éviction est alors « interprétée comme une volonté du chef de l'État de remettre l'Insee au pas » (Jeanneau 2009). La commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages », mandatée lors de la Conférence pour l'emploi et le pouvoir d'achat du 23 octobre 2007, rend son rapport en février 2008 (Quinet 2008).

Pour Florence Jany-Catrice (2019), cette « attaque frontale » contre la crédibilité de l'Insee l'oblige à des campagnes médiatiques « plus offensives » qu'auparavant ; le nouveau directeur général met en place des conférences de presse de pédagogie. C'est dans ce contexte que l'*Insee Première* de mai 2008 introduit le pouvoir d'achat par unité de consommation, et que la fréquence de l'expression remonte dans le texte (Section 4). Il est d'autant plus remarquable que, même en 2007 et en 2008, au plus fort de la controverse, le pouvoir d'achat ne figure pas dans le titre des comptes de la Nation.

3 Soixante ans de comptes de la Nation : une expression qui va et vient

La présentation annuelle des comptes de la Nation a changé trois fois de support (Table 3). À partir de 1970, le rapport complet est publié à part (dans les *Collections de l'Insee*) et *Économie et Statistique* n'en donne plus qu'une synthèse. On n'a pas trouvé d'article de synthèse pour les comptes de 1972 à 1974, et les rapports antérieurs à 1967 restent à dépouiller. La série utilisée ici compte donc 18 publications avant l'*Insee Première*, et la totalité des *Insee Première* ensuite. Parce que les formats diffèrent, d'un rapport de près de 200 pages à un quatre pages, on rapporte le nombre d'occurrences de « pouvoir d'achat » à la longueur du texte : c'est la fréquence pour 1 000 mots qui se compare d'une époque à l'autre (Figure 2).

2. Jany-Catrice (2019) situe à tort cette phrase pendant la campagne présidentielle, en citant *Le Grand Trucage* (2009) ; elle est prononcée par le président élu, devant le Medef.

Tableau 3. Supports de la présentation annuelle des comptes de la Nation.

Comptes de	Support	Format
jusqu'à 1967	*Études et conjoncture*, « Rapport sur les comptes de la nation »	rapport complet, 150 à 200 pages
1968 à 1987	*Économie et Statistique*	article de synthèse, 5 à 20 pages
1988 à 2025	*Insee Première*, « Les comptes de la Nation en… »	quatre pages

Figure 2. Fréquence de l'expression « pouvoir d'achat » dans la présentation annuelle des comptes de la Nation, pour 1 000 mots. Les carrés pleins signalent les éditions dont le titre mentionne le pouvoir d'achat ; le trait pointillé, l'arrivée de Jean-Luc Tavernier à la direction générale de l'Insee.

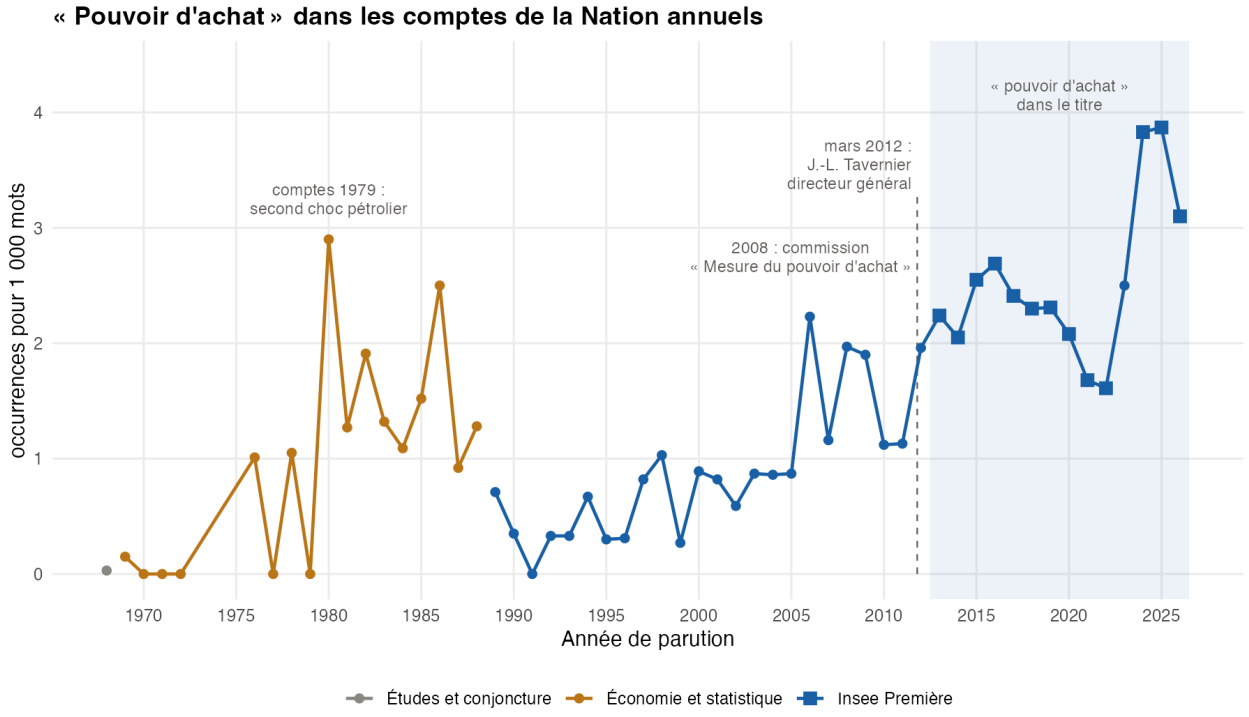

Source : comptage sur le texte des publications (voir annexe).

Le rapport sur les comptes de 1967 emploie l'expression une seule fois en 39 000 mots. Les articles sur les comptes de 1969, 1970 et 1971 ne l'emploient pas : les comptes décrivent alors le revenu et la consommation des ménages en valeur et en volume, sans passer par cette notion. Elle apparaît dans l'article sur les comptes de 1975 (quatre occurrences), à propos de la masse salariale et du revenu disponible, reste intermittente (aucune occurrence pour 1976 et 1978), puis s'impose avec le second choc pétrolier : vingt-quatre occurrences dans l'article sur les comptes de 1979, qui parle de « freinage du pouvoir d'achat lié au prélèvement pétrolier ». L'objet est d'abord le salaire (« pouvoir d'achat des salaires bruts », « des salaires nets », « du Smic »), puis de plus en plus le revenu disponible des ménages.

De 1979 à 1987, l'expression revient chaque année, à une fréquence de 1 à 3 pour 1 000 mots, un niveau comparable à celui des *Insee Première* d'aujourd'hui. Vue sur soixante ans, la période 1988-2006, où la fréquence tombe en dessous de 1 pour 1 000 mots, apparaît donc comme un creux, et la remontée récente comme un retour à une place que le thème avait déjà occupée. Ce qui est nouveau depuis 2013 n'est donc pas la fréquence de l'expression dans le texte, mais sa place dans le titre.

4 1989-2012 : dans le texte, jamais dans le titre

L'*Insee Première* consacré aux comptes de la Nation paraît pour la première fois en avril 1989 (n° 13, comptes de 1988). Jusqu'à l'édition d'avril 1998, il s'intitule simplement « Les comptes de la Nation en 1997 », sans sous-titre. Le sous-titre apparaît en mai 1999 : « Forte consommation et très faible inflation ». De mai 1999 à mai 2012, quatorze éditions ont un sous-titre, et aucun ne mentionne le pouvoir d'achat. Les titres portent sur l'activité (« Au creux du cycle », « Accélération de l'activité », « La croissance repart »), sur l'emploi (« Une croissance très riche en emplois ») ou sur la demande (« Une reprise tirée par la demande »).

Tableau 4. Insee Première sur les comptes de la Nation, par directeur général de l'Insee à la date de parution.

Directeur général	Parutions	Éditions	Avec sous-titre	Pouvoir d'achat dans le titre	Occurrences par édition (moyenne)
Milleron	1989-1992	4	0	0	1,0
Champsaur	1993-2002	10	4	0	2,1
Charpin	2003-2007	5	5	0	4,2
Cotis	2008-2011	4	4	0	5,5
Tavernier	2012-2025	14	14	12	9,2
Lenglart	2026-2026	1	1	1	12,0

Cette absence est symétrique : elle ne dépend pas du chiffre. En 2000, une bonne année, le pouvoir d'achat du revenu disponible progresse de 3,1 %, et le titre est « Une croissance très riche en emplois ». En 2003, une mauvaise année, il n'augmente que de 0,3 %, « ce qui fait de 2003 la plus mauvaise année depuis 1996 », et le titre est « Au creux du cycle ». En 2007, une année exceptionnelle, il accélère à + 3,3 %, alors que la loi « en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat » vient d'être votée, et le titre est « La progression de l'activité se maintient ». Pendant vingt-quatre ans, ni une hausse forte, ni une hausse faible, ni le contexte politique le plus favorable au thème ne suffisent à faire entrer le pouvoir d'achat dans le titre.

Le pouvoir d'achat n'est pas pour autant absent de ces publications. Il y progresse par étapes, toutes antérieures à 2012 sauf la dernière (Table 5) : il apparaît dans le chapeau au plus tard en

1998, dispose d'un intertitre dédié au plus tard en 2003, est mesuré par unité de consommation à partir de 2008, et entre dans le titre de l'encadré sur les révisions en mai 2012.

Tableau 5. Étapes de la montée du pouvoir d'achat dans l'Insee Première sur les comptes de la Nation.

Étape	Première occurrence	Directeur général
Dans le chapeau	au plus tard avril 1998 (comptes 1997) : « nette amélioration du pouvoir d'achat des ménages »	P. Champsaur
Intertitre dédié	au plus tard avril 2003 (comptes 2002) : « Le pouvoir d'achat augmente de 1,9 % »	J.-M. Charpin
Mesure par unité de consommation	mai 2008 (comptes 2007)	J.-P. Cotis
Encadré « Les révisions du PIB en volume et du pouvoir d'achat »	mai 2012 (comptes 2011)	J.-L. Tavernier
Dans le titre	mai 2013 (comptes 2012)	J.-L. Tavernier

L'étape de 2008 mérite d'être soulignée. L'édition de mai 2008 introduit le pouvoir d'achat « rapporté au nombre d'unités de consommation », en renvoyant aux préconisations de la commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages », qui a rendu son rapport en février 2008 (Quinet 2008). Les éditions de mai 2008 et mai 2009 comptent chacune sept occurrences de l'expression, contre trois ou quatre le plus souvent auparavant. La montée du thème dans le texte commence donc sous Jean-Philippe Cotis, en réponse à un débat public alors très vif sur l'écart entre le pouvoir d'achat mesuré et le pouvoir d'achat ressenti, et aux attaques du président de la République contre l'indice des prix (Section 2). Elle retombe à quatre occurrences en 2010 et 2011, puis reprend en mai 2012.

5 Depuis 2013 : le pouvoir d'achat dans le titre

En mai 2013, l'*Insee Première* sur les comptes de 2012 (Bessone, Passeron, et Soual 2013) est titré « Le PIB stagne, le pouvoir d'achat recule ». C'est la première fois. La formule à deux volets, le PIB d'un côté, le pouvoir d'achat de l'autre, devient ensuite la règle.

Tableau 6. Sous-titres des Insee Première sur les comptes de la Nation depuis 2008, et évolution du pouvoir d'achat publiée dans la même édition (en %) : pouvoir d'achat du revenu disponible brut de l'ensemble des ménages, et par unité de consommation.

Comptes de	Paru en	DG	Sous-titre	PA du RDB	PA par UC
2007	2008	Cotis	La progression de l'activité se maintient	3,3	
2008	2009	Cotis	Un fort ralentissement de l'activité	0,6	0,0

Comptes de	Paru en	DG	Sous-titre	PA du RDB	PA par UC
2009	2010	Cotis	Une récession sans précédent depuis l'après-guerre	1,6	0,8
2010	2011	Cotis	La croissance repart	0,8	0,1
2011	2012	Tavernier	La croissance du PIB se maintient à 1,7 %	0,5	-0,1
2012	2013	Tavernier	Le PIB stagne, le pouvoir d'achat recule	-0,9	-1,5
2013	2014	Tavernier	Le PIB croît légèrement, le pouvoir d'achat se stabilise	0,0	-0,6
2014	2015	Tavernier	Le PIB croît légèrement, le pouvoir d'achat des ménages accélère	1,1	0,7
2015	2016	Tavernier	Le PIB et le pouvoir d'achat des ménages accélèrent, l'investissement se redresse	1,6	1,1
2016	2017	Tavernier	Le PIB croît de 1,2 %, le pouvoir d'achat des ménages accélère	1,8	1,4
2017	2018	Tavernier	Le PIB accélère (+ 2,2 % après + 1,2 %), le pouvoir d'achat des ménages augmente modérément	1,3	0,7
2018	2019	Tavernier	Le PIB ralentit nettement (+ 1,7 % après + 2,3 %), le pouvoir d'achat des ménages ralentit peu		0,7
2019	2020	Tavernier	Le PIB ralentit mais le pouvoir d'achat des ménages accélère		1,5
2020	2021	Tavernier	Baisse historique du PIB, mais résilience du pouvoir d'achat des ménages	0,4	0,0
2021	2022	Tavernier	Fort rebond de l'activité et hausse du pouvoir d'achat des ménages	2,3	1,9
2022	2023	Tavernier	L'activité économique achève son rebond, sur fond de forte hausse des prix	0,2	-0,3
2023	2024	Tavernier	Le PIB ralentit mais le pouvoir d'achat des ménages accélère légèrement	0,8	0,3
2024	2025	Tavernier	Le PIB ralentit mais le pouvoir d'achat des ménages accélère	2,6	2,1
2025	2026	Lenglart	Le PIB ralentit et le pouvoir d'achat des ménages se replie	-0,4	-0,7

Le changement ne se limite pas au titre. L'encadré sur les révisions, intitulé « Révisions du PIB en volume » jusqu'en 2010, devient « Les révisions du PIB en volume et du pouvoir d'achat » en mai 2012. Le nombre d'occurrences passe de 4,0 par édition en moyenne entre 1999 et 2011 à 9,4 depuis 2012. Une partie de cette hausse est mécanique : le titre, le titre de l'encadré et les légendes de figures ajoutent une à trois occurrences par édition.

Reste à savoir quelle mesure le titre retient. Chaque édition donne deux chiffres. Le premier est le pouvoir d'achat du revenu disponible brut de l'ensemble des ménages. Le second le rapporte au nombre d'unités de consommation, pour tenir compte de la croissance de la population et de la taille des ménages : c'est, écrit l'Insee, le pouvoir d'achat « au niveau individuel ». Le second est toujours inférieur au premier, d'environ un demi-point. Le titre suit le premier (Figure 3).

Depuis que le pouvoir d'achat est en titre, cinq années ont une mesure par unité de consommation négative ou nulle (Table 7). Quand les deux mesures baissent (2012, 2025), le titre le dit. Quand la

FIGURE 3. Évolution du pouvoir d'achat publiée dans chaque Insee Première (première estimation), pour l'ensemble des ménages et par unité de consommation. Les libellés reprennent le verbe du titre ; l'édition sur 2022 ne mentionne pas le pouvoir d'achat dans son titre.

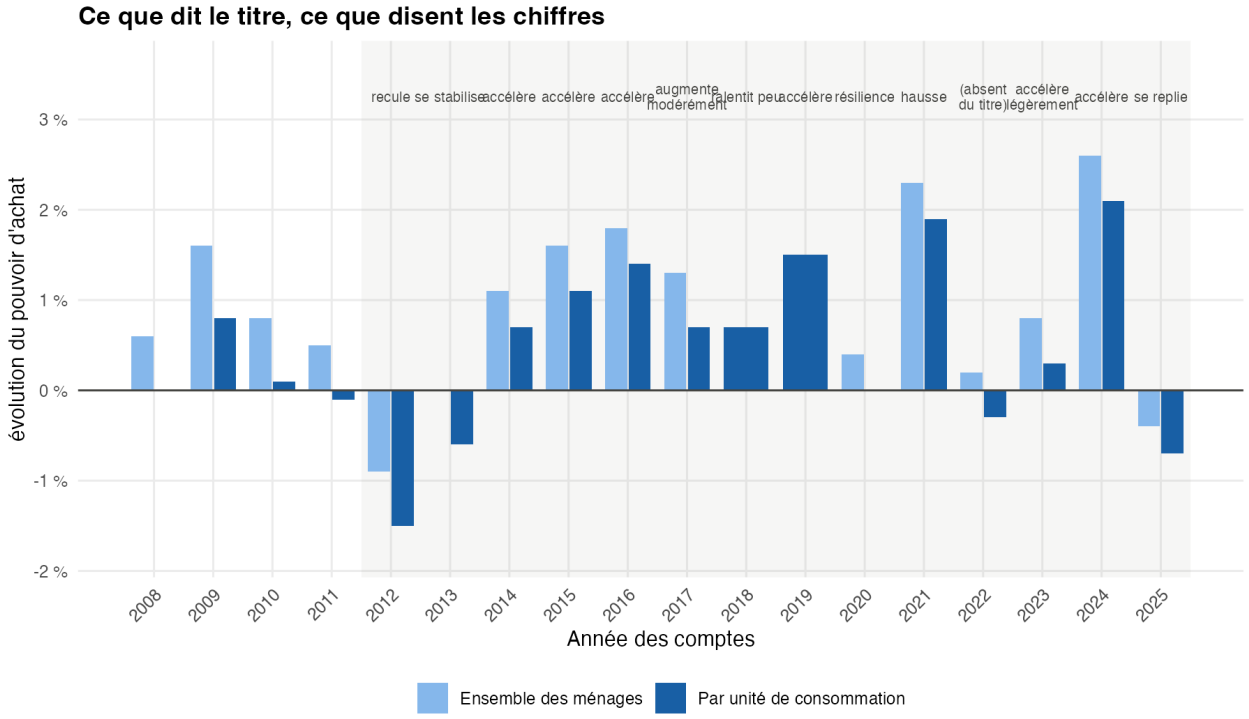

Source : Insee Première sur les comptes de la Nation, éditions de mai 2009 à mai 2026. Zone grisée : titres mentionnant le pouvoir d'achat (sauf 2022).

mesure individuelle baisse ou stagne alors que l'agrégat reste positif ou nul (2013, 2020, 2022), le titre retient la formulation la plus favorable, ou se tait.

TABLEAU 7. Les cinq années défavorables depuis 2013.

Comptes de	Par unité de consommation	Ensemble des ménages	Titre
2012	− 1,5 %	− 0,9 %	« le pouvoir d'achat recule »
2013	− 0,6 %	0,0 %	« le pouvoir d'achat se stabilise »
2020	0,0 %	+ 0,4 %	« résilience du pouvoir d'achat des ménages »
2022	− 0,3 %	+ 0,2 %	pas de mention
2025	− 0,7 %	− 0,4 %	« le pouvoir d'achat des ménages se replie »

L'édition de mai 2023 sur les comptes de 2022 (Morvan, Quévat, et Laurent 2023) est la seule, depuis 2013, dont le titre ne mentionne pas le pouvoir d'achat : « L'activité économique achève son rebond, sur fond de forte hausse des prix ». Avec la convention suivie les autres années, on attendait un titre

du type « le pouvoir d'achat marque le pas », puisque l'agrégat progresse de 0,2 %. Il faut cependant lire l'édition entière. Son chapeau écrit que « le pouvoir d'achat moyen (par unité de consommation) recule un peu (−0,3 % après +2,1 %) », et l'intertitre est « Le pouvoir d'achat moyen des ménages recule légèrement ». C'est la première édition à placer la mesure individuelle, la moins favorable, en tête du texte : l'expression « unité de consommation » y apparaît huit fois, contre deux ou trois les années précédentes. Et la hausse des prix était bien le fait dominant de l'année.

6 Ce que la série établit, et ce qu'elle suggère

Un premier fait est établi. Le pouvoir d'achat n'a figuré dans aucun des vingt-quatre titres parus de 1989 à 2012, sous quatre directeurs généraux puis dans la première édition du cinquième, quelles que soient les évolutions mesurées. Il y figure presque chaque année depuis mai 2013. La rupture coïncide avec l'arrivée de Jean-Luc Tavernier à la direction générale de l'Insee, en mars 2012 : il est directeur de la publication dès l'édition de mai 2012, celle où l'encadré sur les révisions est étendu au pouvoir d'achat.

Cette chronologie nuance ce qu'écrit le directeur général de l'Insee dans une lettre du 5 mars 2024 adressée au président de l'OFCE et aux membres de son Conseil, qui n'a pas été rendue publique : « Depuis toujours, et dans tous les pays, c'est bien le pouvoir d'achat du revenu des ménages qui est commenté dans les comptes d'agents. » La série ne le confirme pas pour la France : l'expression est quasi absente des comptes de la Nation jusqu'au milieu des années 1970, reste discrète de 1988 à 2006, et n'entre dans le titre de la présentation annuelle qu'en mai 2013. L'édition de mai 2026 conserve le pouvoir d'achat en titre.

D'autres éléments sont seulement suggérés. Le titre retient la mesure agrégée plutôt que la mesure par unité de consommation, et trois années défavorables sur cinq sont formulées de la façon la plus favorable, ou omises. Cela dessine un cadrage plutôt avantageux, mais qui repose sur trois cas seulement. Plusieurs éléments vont d'ailleurs en sens inverse, et il faut les mentionner. Le premier titre de la série annonce une baisse : « le pouvoir d'achat recule ». Le chapeau et le texte donnent chaque année la mesure par unité de consommation, y compris quand elle est négative. La mesure agrégée est l'indicateur de référence des comptes nationaux, et la retenir en titre n'est pas un choix nouveau. Enfin, si dix des treize titres sont positifs, c'est que le pouvoir d'achat augmente ces années-là dans les comptes : les titres ne disent pas autre chose que les chiffres. La question de savoir si ces chiffres mesurent bien ce que vivent les ménages (indice de prix, effet qualité, logement) est une autre question, que cette série ne permet pas de traiter (voir Geerolf 2024).

7 Conclusion

Le pouvoir d'achat n'est pas une catégorie ancienne des comptes de la Nation. L'expression y entre avec les chocs pétroliers, s'efface en partie dans les années 1990, revient avec le débat de 2007-2008 sur sa mesure, et n'accède au titre qu'en 2013. Depuis, le pouvoir d'achat est devenu, à égalité avec le PIB, le résumé de l'année économique. Ce statut n'est pas anodin : un indicateur que l'Insee reconnaît lui-même ne pas être « décrit dans les manuels internationaux » occupe désormais, dans sa publication de référence, la même place que le PIB, dont la définition est fixée au niveau européen.

Ce statut appelle au moins deux remarques. D'abord, le titre devrait retenir la mesure que le texte présente comme la plus pertinente. L'Insee écrit lui-même que la mesure par unité de consommation

est celle qui rend compte du pouvoir d'achat « au niveau individuel », et c'est elle qui ouvre le chapeau depuis l'édition sur 2022 ; le titre, lui, continue de suivre l'agrégat, plus élevé d'un demi-point. Ensuite, une convention de titre gagne à être constante. Dès lors que le pouvoir d'achat est en titre chaque année, son absence une année de baisse se remarque, quelle qu'en soit la raison ; annoncer la convention, et s'y tenir quel que soit le signe, éviterait cette lecture.

Les controverses sur le pouvoir d'achat ne tiennent pas seulement à ce que mesurent les indices de prix. Elles tiennent aussi à la place que la statistique publique choisit de donner à un indicateur, et à la manière dont elle le présente. Ce choix de présentation est examiné, avec d'autres, dans un travail consacré à l'indépendance de la statistique publique (Geerolf 2026). Rappeler que le pouvoir d'achat en titre est une convention, et une convention récente, aide à lire ce chiffre pour ce qu'il est : il en va de la lisibilité de la statistique publique, et de la confiance que les citoyens peuvent lui accorder.

Annexe : sources et méthode

- **Comptes 2009 à 2025** : *Insee Première* téléchargés sur insee.fr.
- **Comptes 1998 à 2006** : *Insee Première* de l'ancien site de l'Insee, via la Wayback Machine.
- **Comptes 1988 à 1997, 2007 et 2008** : *Insee Première* numérisés par la Bibliothèque numérique de la statistique publique (Gallica).
- **Comptes 1967 à 1987** : *Études et conjoncture* et *Économie et Statistique*, sur Persée.

Les occurrences de « pouvoir d'achat » sont comptées sur le texte extrait de chaque publication, titres, tableaux et légendes compris. Pour les publications numérisées (avant 1995), le texte provient d'une reconnaissance de caractères imparfaite et le comptage peut être légèrement sous-estimé. Le directeur de la publication a été lu dans l'ours de chacun des 38 *Insee Première* ; pour les publications antérieures, le directeur général est déduit de la date de parution. Les évolutions du pouvoir d'achat sont celles de la première publication, non révisées ; elles n'ont pas été relevées pour l'agrégat en 2018 et 2019.

Tableau 8. Série complète : occurrences de « pouvoir d'achat » dans la présentation annuelle des comptes de la Nation. Dernière colonne : pouvoir d'achat mentionné dans le titre.

Comptes de	Support	N°	DG	Mots	Occurrences	Pour 1 000 mots	Titre
1967	Études et conjoncture	23-5	Ripert	39 280	1	0,03	
1968	Économie et statistique	2	Ripert	6 581	1	0,15	
1969	Économie et statistique	13	Ripert	4 354	0	0,00	
1970	Économie et statistique	23	Ripert	552	0	0,00	
1971	Économie et statistique	35	Ripert	3 877	0	0,00	
1975	Économie et statistique	78	Malinvaud	3 953	4	1,01	

Comptes de	Support	N°	DG	Mots	Occurrences	Pour 1 000 mots	Titre
1976	Économie et statistique	91	Malinvaud	3 386	0	0,00	
1977	Économie et statistique	101	Malinvaud	8 583	9	1,05	
1978	Économie et statistique	113	Malinvaud	2 749	0	0,00	
1979	Économie et statistique	123	Malinvaud	8 277	24	2,90	
1980	Économie et statistique	135	Malinvaud	7 099	9	1,27	
1981	Économie et statistique	146	Malinvaud	7 317	14	1,91	
1982	Économie et statistique	157	Malinvaud	9 122	12	1,32	
1983	Économie et statistique	167	Malinvaud	3 659	4	1,09	
1984	Économie et statistique	178	Malinvaud	2 631	4	1,52	
1985	Économie et statistique	190	Malinvaud	3 602	9	2,50	
1986	Économie et statistique	201	Malinvaud	5 430	5	0,92	
1987	Économie et statistique	212	Milleron	3 909	5	1,28	
1988	Insee Première	13	Milleron	2 819	2	0,71	
1989	Insee Première	65	Milleron	2 893	1	0,35	
1990	Insee Première	129	Milleron	2 901	0	0,00	
1991	Insee Première	191	Milleron	3 049	1	0,33	
1992	Insee Première	254	Champsaur	2 986	1	0,33	
1993	Insee Première	309	Champsaur	2 987	2	0,67	
1994	Insee Première	374	Champsaur	3 354	1	0,30	
1995	Insee Première	446	Champsaur	3 274	1	0,31	
1996	Insee Première	519	Champsaur	3 669	3	0,82	
1997	Insee Première	579	Champsaur	3 877	4	1,03	
1998	Insee Première	645	Champsaur	3 753	1	0,27	
1999	Insee Première	710	Champsaur	3 363	3	0,89	
2000	Insee Première	773	Champsaur	3 647	3	0,82	
2001	Insee Première	843	Champsaur	3 386	2	0,59	
2002	Insee Première	894	Charpin	3 434	3	0,87	
2003	Insee Première	960	Charpin	3 484	3	0,86	
2004	Insee Première	1017	Charpin	3 466	3	0,87	
2005	Insee Première	1077	Charpin	3 593	8	2,23	
2006	Insee Première	1134	Charpin	3 455	4	1,16	
2007	Insee Première	1189	Cotis	3 554	7	1,97	
2008	Insee Première	1236	Cotis	3 677	7	1,90	

Comptes de	Support	N°	DG	Mots	Occurrences	Pour 1 000 mots	Titre
2009	Insee Première	1294	Cotis	3 565	4	1,12	
2010	Insee Première	1349	Cotis	3 546	4	1,13	
2011	Insee Première	1401	Tavernier	3 566	7	1,96	
2012	Insee Première	1447	Tavernier	3 577	8	2,24	oui
2013	Insee Première	1499	Tavernier	3 903	8	2,05	oui
2014	Insee Première	1549	Tavernier	3 531	9	2,55	oui
2015	Insee Première	1597	Tavernier	3 717	10	2,69	oui
2016	Insee Première	1650	Tavernier	3 734	9	2,41	oui
2017	Insee Première	1697	Tavernier	3 913	9	2,30	oui
2018	Insee Première	1754	Tavernier	3 902	9	2,31	oui
2019	Insee Première	1802	Tavernier	3 854	8	2,08	oui
2020	Insee Première	1860	Tavernier	4 163	7	1,68	oui
2021	Insee Première	1904	Tavernier	4 350	7	1,61	oui
2022	Insee Première	1950	Tavernier	3 604	9	2,50	
2023	Insee Première	1997	Tavernier	3 915	15	3,83	oui
2024	Insee Première	2053	Tavernier	3 614	14	3,87	oui
2025	Insee Première	2105	Lenglart	3 868	12	3,10	oui

Bibliographie

Accardo, Jérôme, Vanessa Bellamy, Georges Consalès, Maryse Fesseau, Sylvie Le Laidier, et Émilie Raynaud. 2009. « Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux. Une décomposition du compte des ménages ». In *L'économie française : comptes et dossiers, édition 2009*. Insee Références. Insee. https://www.insee.fr/fr/statistiques/1372352.

Accardo, Jérôme, Pascal Chevalier, Gérard Forgeot, Adrien Friez, Dominique Guédès, Fabrice Lenglart, et Vladimir Passeron. 2007. « La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages ». In *Économie française : Comptes et dossiers*. Insee Références. https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1373149/ecofra07c.pdf.

Arion, Guillaume, Mikael Beatriz, Éléonore Sueur, Marie Leclair, et Nathalie Morer. 2019. « Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages ? » In *Note de conjoncture*. Insee. https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3898015/032019_dossier1.pdf.

Bessone, Anne-Juliette, Vladimir Passeron, et Hélène Soual. 2013. « Les comptes de la Nation en 2012. Le PIB stagne, le pouvoir d'achat recule ». Insee Première 1447. Insee. https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281388.

Billot, Sylvain, et Alexandre Bourgeois. 2019. « Quelle(s) mesure(s) du pouvoir d'achat ? » In *L'économie française : comptes et dossiers, édition 2019*. Insee Références. Insee. https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4181441/ECOFRA19d_D2_pouvoir-achat.pdf.

Blanchet, Didier. 2020. « Pouvoir d'achat et inégalités : les chiffres et le ressenti sont-ils aussi divergents qu'on le dit ? » *Blog de l'Insee*. https://blog.insee.fr/pouvoir-dachat-et-inegalites-les-chiffres-et-le-ressenti-sont-ils-aussi-divergents-quon-le-dit/.

Blanchet, Didier, Vieu Lin, et Olivier Meslin. 2021. « Évaluer l'impact de l'immobilier sur les niveaux de vie : les principaux éléments du débat ». *Blog de l'Insee*. https://blog.insee.fr/evaluer-limpact-de-limmobilier-sur-les-niveaux-de-vie-les-principaux-elements-du-debat/.

Cnis. 2006. « De la perception à la mesure du pouvoir d'achat ». Chroniques du Conseil National de l'Information Statistique. https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2017/10/CHR_2006_4_mesure_pouvoir_d_achat.pdf.

Delaigue, Alexandre, et Stéphane Ménia. 2010. *Nos phobies économiques*. Pearson Education France.

Geerolf, François. 2024. « Mesurer « le » pouvoir d'achat ». https://fgeerolf.com/mesurer-le-pouvoir-d-achat.html.

Geerolf, François. 2026. « L'indépendance de la statistique publique à l'épreuve du pouvoir d'achat. Indicateurs disparus, recommandations non appliquées, questions non instruites ». https://fgeerolf.com/independance-statistique-publique.html.

Guaino, Henri. 2005. « L'imbroglio du pouvoir d'achat ». *Les Échos*, février. https://www.lesechos.fr/2005/02/limbroglio-du-pouvoir-dachat-1064762.

Guédès, Dominique. 2004. « Impact des ajustements de qualité dans le calcul de l'indice des prix à la consommation ». Document de travail F0404. Insee. https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/fichier/ipc_impactajustement2004.pdf.

Hauseux, Yaëlle, et Guillaume Houriez. 2025. « Comment mesurer l'évolution du pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages ? » *Blog de l'Insee*. https://blog.insee.fr/mesurer-l-evolution-du-pouvoir-d-achat-des-menages/.

Insee. 1998. « Pour comprendre l'indice des prix. Édition 1998 ». Insee. https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/fichier/Indice_des_prix.pdf.

Insee. 2004. « Indice des prix, pouvoir d'achat ».

Insee. 2011. « Du pouvoir d'achat du revenu disponible au pouvoir d'achat du revenu « arbitrable » par unité de consommation ». In *L'économie française : comptes et dossiers, édition 2011*. Insee Références. Insee.

Insee. 2014. « Pour comprendre… Le pouvoir d'achat et l'indice des prix ». Insee. https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2830607/inseeenbref-ipc_pa.pdf.

Insee. 2019. « Comprendre le calcul du pouvoir d'achat : perceptions individuelles et mesure statistique ». Insee. https://www.insee.fr/fr/information/3707563.

Jany-Catrice, Florence. 2019. *L'indice des prix à la consommation*. Repères. La Découverte.

Jeanneau, Laurent. 2009. « L'Insee dans la tourmente ». *Alternatives économiques*, janvier. https://www.alternatives-economiques.fr/linsee-tourmente/00038074.

Lequiller, François. 1997. « L'indice des prix à la consommation surestime-t-il l'inflation ? » *Économie et Statistique*, n 303. https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1997_num_303_1_2542.

Magnien, François, et Jacques Pougnard. 2000. « Les indices à utilité constante : une référence pour mesurer l'évolution des prix ». *Économie et Statistique*, n 335. https://doi.org/10.3406/estat.2000.7523.

Moati, Philippe, et Robert Rochefort. 2008. « Mesurer le pouvoir d'achat ». 73. Conseil d'Analyse Économique. https://www.cae-eco.fr/staticfiles/pdf/073.pdf.

Morvan, Fanch, Benjamin Quévat, et Thomas Laurent. 2023. « Les comptes de la Nation en 2022. L'activité économique achève son rebond, sur fond de forte hausse des prix ». Insee Première 1950. Insee. https://www.insee.fr/fr/statistiques/7623591.

Nathan, Hervé. 2018. « Mesure du pouvoir d'achat : sortir de l'unanimisme ». *Marianne*, décembre. https://www.marianne.net/agora/mesure-du-pouvoir-d-achat-sortir-de-l-unanimisme.

Ourliac, Benoît. 2020. « Mais si, l'Insee prend bien en compte le logement dans l'inflation ! » *Blog de l'Insee*. https://blog.insee.fr/mais-si-linsee-prend-bien-en-compte-le-logement-dans-linflation-et-au-bon-niveau/.

Quinet, Alain. 2008. « Mesure du pouvoir d'achat des ménages ». Rapport de la commission présidée par Alain Quinet, remis au ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi. https://vie-

publique.fr/files/rapport/pdf/084000066.pdf.

Sarkozy, Nicolas. 2007a. « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les grandes priorités de sa présidence, notamment la revalorisation du travail, l'augmentation du pouvoir d'achat [...], à Paris le 20 juin 2007 ». Vie publique. https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2007/06/20/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-les-grandes-priorites-de-sa-presidence-notamment-la-revalorisation-du-travail-laugmentation-du-pouvoir-dachat-les-reformes-fiscales-de-letat-et-de-la-protection-sociale-les-effort.

Sarkozy, Nicolas. 2007b. « Lettre de mission de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, adressée à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'emploi, sur les priorités de la politique économique, notamment en matière d'emploi et de pouvoir d'achat ». https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2007/07/11/lettre-de-mission-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-adressee-a-mme-christine-lagarde-ministre-de-leconomie-des-finances-et-de-lemploi-sur-les-priorites-de-la-politique-economique-notamment-en-matiere-demploi-et-de-pouvoir-dachat.

Sarkozy, Nicolas. 2007c. « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les priorités en matière de politique économique et européenne en faveur de la croissance économique et du plein emploi, à Jouy-en-Josas le 30 août 2007 ». https://www.elysee.fr/nicolas-sarkozy/2007/08/30/declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-les-priorites-en-matiere-de-politique-economique-et-europeenne-en-faveur-de-la-croissance-economique-et-du-plein-emploi-a-jouy-en-josas-le-30-aout-2007.

Stiglitz, Joseph E., Amartya Sen, et Jean-Paul Fitoussi. 2009. « Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social ». https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2550927/stiglitz-rapport-francais.pdf.

Tavernier, Jean-Luc. 2018. « Lettre à M. Philippe Herlin et note jointe « Commentaires sur *Le pouvoir d'achat : le grand mensonge* » ». https://www.scribd.com/document/396455506/Lettre-du-DG-de-l-Insee-a-Philippe-Herlin.

Tavernier, Jean-Luc. 2024. « Peut-on mesurer le ressenti des phénomènes économiques et sociaux ? » *Blog de l'Insee*. https://blog.insee.fr/peut-on-mesurer-le-ressenti-eco-et-socio/.

Vacher, Jacques. 1976. *Pour comprendre l'indice des prix*. Insee. https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/fichier/Indice_des_prix.pdf.